
Nous ne voulons pas

de la déclaration individuelle d'intention de grève !

La Service Minimum d'Accueil est une attaque contre le droit de grève acquis par les luttes du mouvement syndical. La Fédération SUD Éducation ne jette pas l'éponge et appelle à intensifier la mobilisation contre cette loi liberticide.

Elle rappelle que les enseignant-e-s dans des structures spécialisées (comme les SEGPA, EREA, IME, IMPRO, Instituts pour personnes en situations de handicaps, prisons etc.), dans des RASED ainsi que les remplaçants (ZIL ou brigades) qui ne sont pas dans leurs écoles de rattachement 48h avant la grève ne sont pas concerné-e-s par cette loi et n'ont pas à envoyer de déclarations préalables d'intention de grève.

Ils/elles ne doivent pas le faire !

Nos grèves doivent être efficaces. Elles doivent se voir, permettre de se faire entendre et de faire aboutir nos justes revendications. C'est pourquoi nous ne voulons pas être remplacé-e-s. De plus tous les travailleurs-euses ont le droit de se décider à faire grève la veille.

C'est pourquoi SUD Éducation appelle tou-te-s les enseignant-e-s des écoles à casser la machine anti-grève, soit en envoyant systématiquement des déclarations préalables individuelles d'intention de grève (même si on ne fait pas grève les jours dits), soit en ne les envoyant pas du tout.

De plus, SUD Éducation continue à revendiquer dans ses préavis, ses revendications, ses luttes l'abandon de la loi sur le Service Minimum d'Accueil, car pour faire respecter le droit de grève la meilleure armes des salarié-e-s reste... la grève !

VIVE LA GREVE ...

SANS RESTRICTION AUCUNE !